

Cercle de Silence

Tours

bulletin n°28

95^e

mardi 26 janvier 2016

LES MIGRANTS ET LES REFUGIES NOUS INTERPELLENT...

Extraits du message du Pape à l'occasion de la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié du 17 Janvier 2016 : "Les flux migratoires sont désormais une réalité structurelle et la première question qui s'impose concerne la façon de dépasser la phase d'urgence pour faire place à des programmes qui tiennent compte des causes des migrations, des changements qui se produisent et des conséquences qu'impriment de nouveaux visages aux sociétés et aux peuples. Chaque jour, cependant, les histoires dramatiques de millions d'hommes et de femmes interpellent la Communauté internationale face à l'apparition d'inacceptables crises humanitaires dans de nombreuses régions du monde. L'indifférence et le silence ouvrent la voie à la complicité quand nous assistons en spectateurs aux morts par étouffement, par privations, par violences et par naufrages. De grandes ou de petites dimensions, il s'agit toujours de tragédies quand bien même une seule vie humaine est perdue. Les migrants sont nos frères et sœurs qui cherchent une vie meilleure loin de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et de la répartition injuste des ressources de la planète qui devraient être divisées équitablement entre tous. N'est-ce pas le désir de chacun d'améliorer ses conditions de vie et d'obtenir un bien-être honnête et légitime, à partager avec les êtres qui lui sont chers ? En ce moment de l'histoire de l'humanité, fortement caractérisé par les migra-

tions, la question de l'identité n'est pas une question d'une importance secondaire. Celui qui migre, en effet, est contraint de modifier certains aspects qui définissent sa personne et, même s'il ne le veut pas, force celui qui l'accueille à changer. Comment vivre ces mutations, afin qu'elles ne deviennent pas un obstacle au développement authentique, mais soient une opportunité pour une authentique croissance humaine, sociale et spirituelle, en respectant et en favorisant les valeurs qui rendent l'homme toujours plus homme, dans un juste rapport avec Dieu, (son Dieu quel qu'il soit -ndlr) avec les autres et avec la création ? De fait, la présence des migrants et des réfugiés interpelle sérieusement les diverses sociétés qui les accueillent. Elles doivent faire face à des faits nouveaux qui peuvent se révéler délétères s'ils ne sont pas correctement motivés, gérés et régulés. Comment faire pour que l'intégration se transforme en un enrichissement réciproque, ouvre des parcours positifs aux communautés et prévienne le risque de la discrimination, du racisme, du nationalisme extrême ou de la xénophobie ?... Pourtant, les débats sur les conditions et sur les limites à poser à l'accueil ne cessent de se multiplier, non seulement au niveau des politiques des États, mais aussi au sein de certaines communautés paroissiales qui voient leur tranquillité traditionnelle menacée. Face à ces questions, comment agir, sinon par la miséricorde."

Avec les migrants et les réfugiés ... des outils pour réfléchir!

☞ Un Cercle de Silence

Chaque mois depuis mars 2008 et pour la 95^{ème} fois en janvier 2016, le Cercle de Silence propose, à ceux qui se réunissent et à tous ses invités, une heure de manifestation et de réflexion sur l'immigration (avec : "La patience du concept contre la fragilité des émotions. La lente élaboration du sens contre l'immédiate prodigalité des sens. Le silence contre le bruit."- M. Field "Le Soldeur " Juliard - 2014.)

☞ Un bulletin mensuel

Pour nourrir cette réflexion une équipe élabore et publie, depuis plus de deux ans (28 mois) à cha-

que Cercle, un bulletin qui est envoyé par mail et remis aux participants (le bulletin adressé aux média est envoyé directement par mail à plus de 250 personnes, il est rediffusé dans plusieurs réseaux militants et nourrit plusieurs Blogs d'Associations). Ce bulletin est réalisé aussi bien à partir des faits (locaux, nationaux et Européens) que de publications philosophiques relevées dans la presse par une veille médiatique permanente. Chaque bulletin s'efforce de traiter l'actualité de l'immigration avec recul et mise en perspective. Celui du 94^{ème} Cercle de silence de Tours donne "Des chiffres pour comprendre et agir". Il questionne : Que savons-nous sur les migrants et les réfu-

giés en France et à Tours ? Ce bulletin détruit à l'aide de nombreux chiffres (authentifiés par des références précises) les idées reçues et les préjugés sur la politique de l'immigration de la France. En résumé il précise que :

- notre Pays n'est pas envahi, l'appel d'air n'existe pas, même à Tours où une mobilisation exceptionnelle a été faite pour les Chrétiens d'Orient (accueil de 173 personnes alors que la moyenne par département est de 25) ;

- la France accueille peu : elle n'est que 10^{ème} en Europe au regard de sa population et elle choisit des politiques de rejet violentes très coûteuses humainement et financièrement. Elle n'est plus une terre d'asile !

- elle peut loger et nourrir tous les demandeurs d'asile et tous les sans-abri en réduisant les gaspillages : des milliers de logements sont vides (2000 à Tours) et partout les coûts pour accueillir une seule personne correspondent à ce que gagne un chef de famille au SMIC pour nourrir 3 à 4 personnes ;

- le déficit de naissances qui est très important en Europe s'amorce en France et la pénurie de travailleurs va déséquilibrer ces pays dans moins de 20 ans (il manquera plus de 100 millions de travailleurs) ;

- l'immigration n'a pas d'impact sur le chômage et les salaires ; elle est une chance pour l'économie. Elle engendre un capital humain inestimable.

La poussée irrépressible des "réfugiés" et les noyades en mer vont continuer. Malgré les "massacres" de Paris nous ne devons pas renoncer à accueillir mais amplifier la générosité citoyenne et exiger une autre politique pour "un vivre ensemble riche de solidarité et de fraternité".

N'ayons pas peur, car "ce n'est pas l'immigration qui amène l'insécurité mais l'insécurité qui génère l'émigration."

☞ **Une conférence**

"L'immigration : accueillir des frères ?" Sur ce thème les paroisses Jeanne-d'Arc et Saint Etienne organisent le 24 février 2016 à 20h30 une conférence qui se tiendra à Tours dans la salle paroissiale du 8 rue de la Californie. Elle sera présentée par Jean Haffner, ancien responsable pour la France des questions relatives aux migrants au Secours catholique. Cette conférence s'adresse naturellement au "grand public" des paroisses du centre de Tours et tous ceux, croyants ou non croyants, qui sont intéressés sont chaleureusement invités. Dans un contexte délétère, celui des rumeurs entretenues par le Front national (qui est arrivé en tête du premier tour des dernières élections), il est opportun de "remettre les pendules à l'heure", "tordre le cou aux fausses informations", en s'appuyant sur des données statistiques récentes et dignes de foi. La conférence permettra de re

situer l'importance du phénomène de l'immigration, présenter un bilan chiffré et documenté des coûts et des avantages au niveau des cotisations sociales, des impôts, de l'emploi; mais aussi d'aborder la question de la légalité (cacher ou abriter), de l'éventuel appel d'air, de l'utilité ou non des passeurs. Il s'agit enfin, d'une part de ne pas masquer les difficultés et d'autre part, montrer que l'accueil des migrants pose la question de l'accueil de l'Autre en général qui s'inscrit dans une démarche très large du vivre ensemble.

Avec les migrants et les réfugiés... agissons pour loger, nourrir, éduquer !

☞ **Loger**

Permettre aux particuliers d'héberger des personnes étrangères sans-abri : à Tours depuis toujours, à l'appel principalement de Chrétiens-Migrants, une organisation informelle s'est mise en place avec de nombreux partenaires pour pallier les refus quotidiens du 115 d'héberger des étrangers demandeurs d'asile et constituer une alternative aux carences de l'État et de ses sous-traitants qu'il prive des moyens nécessaires. Ces nombreux partenaires rassemblés dans des réseaux (réseaux de particuliers, au moins 10 paroisses, plusieurs réseaux associatifs : catholiques, protestants, musulmans et laïcs) se mobilisent. D'abord pour ceux qui, déclarés en préfecture, sont en situation régulière (70 % des étrangers), mais aussi bien pour les déboutés (30 % des étrangers) renvoyés vers le dispositif général d'accueil des personnes sans-abri à la rue. L'association "Emmaüs cent pour un" loge cinq familles de déboutés en s'appuyant sur un réseau de donateurs de près de 600 personnes. Il faut souligner que débouter un étranger du droit d'asile n'exonère pas l'État de sa responsabilité de les loger et selon le Conseil d'État les laisser à la rue constitue "une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale" (Ordonnance n°356456 du 10/02/2012).

Egalement pour créer à Tours un Réseau Welcome. Né au sein de JRS (Service Jésuite des Réfugiés) actif dans 50 pays, avec 1500 bénévoles ou salariés, le Réseau Welcome accompagne chaque année plus d'un million de réfugiés. Cette association, grâce à des jésuites et à des laïcs, est sur le terrain pour essayer d'apporter aide et soutien aux personnes déplacées par la force de leur pays d'origine, selon la tradition d'hospitalité liée à la demande d'asile. Elle est implanté dans de nombreuses villes de France notamment, près de chez nous, à Orléans. Welcome est porté par les mots d'ordre d'accompagner, servir et défendre. Bien des personnes de bonne volonté hésitent à accueillir un demandeur d'asile craignant de s'engager dans une aide mal définie. Welcome propose donc l'accueil pour une durée courte (habituellement un

mois) et seulement pour la nuit, toutes les démarches administratives et de survie étant confiées aux associations spécialisées. Le recours au Réseau Welcome permettrait de soutenir l'engagement de ceux qui s'impliquent dans l'hébergement temporaire des personnes en situation régulière et qui sont en attente de prise en charge par les services sociaux responsables. Apporter une aide privée surtout gratuitement pour mettre à l'abri ces personnes étrangères ainsi abandonnées ne saurait être illégale mais ne doit en aucun cas se substituer à l'action des services publics qu'il convient de mettre en demeure systématiquement.

☞ Nourrir

Pour permettre aux sans-abri de se nourrir eux-mêmes, une nouvelle association est née : "La Table de Jeanne Marie". Depuis le 12 Janvier 2016 à "La Table de Jeanne Marie", on prépare et consomme ensemble un repas ou un café. Depuis maintenant plus de dix ans, la Maison de Saint Martin se mobilise pour apporter de quoi manger aux personnes étrangères qui tous les jours attendent pour leurs papiers et leur hébergement, dans le local de Chrétiens-Migrants et ont des problèmes pour se nourrir. C'est en partant de ces besoins permanents qu'avec des militants adhérents d'autres associations de solidarité aux sans-papiers, contre le racisme ou pour la défense des droits humains (RESF, Emmaüs 100 pour Un, Chrétiens-Migrants...) que la Maison de Saint Martin, avec ses réseaux, a lancé l'association "La Table de Jeanne-Marie" (Jeanne-Marie de Maillé est une bienheureuse qui a vécu avec les pauvres près de 30 ans à côté du tombeau de Saint Martin). Il s'agit d'ouvrir, de 11h à 16h tous les jours de la semaine, pour tous ceux qui n'ont trouvé de place nulle part et qui ne mangent pas (ou mal), et dorment (souvent) dans la rue, un lieu chaleureux d'accueil, d'écoute, où, à partir des denrées disponibles (qui sont offertes et qui seraient détruites si elles n'étaient pas consommées) on prépare et consomme ensemble un repas ou un café. Tout ce qui concerne les repas est effectué par les bénévoles et les invités (cuisine, service, entretien, récupération des denrées,...) Après avoir tenté (en vain) d'obtenir un local gratuit auprès des collectivités territoriales, l'association vient d'en louer un au 43 rue des Abeilles à Tours (près de la place Velpeau). Chacun est invité à s'y rendre pour partager les repas.

☞ Eduquer

Faire respecter le droit à l'éducation avec RESF (Réseau Éducation Sans Frontières). Voici maintenant 10 ans que le RESF37, dont se firent les premiers combats, lutte pour le droit à l'éducation pour les lycéens et les étudiants étrangers. L'arrivée à l'âge de la majorité est pour ces jeunes filles et ces jeunes gens, souvent en France depuis

des années, une épreuve difficile, car la poursuite de leurs études et la réalisation de leurs projets est soumise à la délivrance d'un titre de séjour - décision toute entière entre les mains de la Préfecture, indépendamment de la validation de leurs études par les autorités scolaires et universitaires.

C'est la Préfecture qui est "juge" du sérieux des études sur des critères pour le moins obscurs. Citons par exemple le cas de la jeune Shancia O., gabonaise en France depuis 4 ans, qui a été reçue à son CAP de vendeuse en juillet 2015... et qui s'est vue délivrer en guise de "récompense" une obligation de quitter le territoire français (OQTF)!

Dernièrement, le RESF37 est intervenu pour quatre étudiant-e-s et pour six lycéen-ne-s. Deux des étudiants, en France depuis 5 ans, Shushanik, arménienne, et Omar, marocain, ont reçu, aux alentours de Noël, une bonne nouvelle : une carte de séjour d'un an. Deux lycéens, deux frères arméniens, également en France depuis 5 ans, n'ont eu droit chacun qu'à une autorisation provisoire de séjour jusqu'au début juillet 2015... date à laquelle ils devront quitter la France. Le succès de Yura au BEP, la maladie de son frère Hovhannès qui ralentit son cursus... rien ne vient infléchir la décision préfectorale.

Quant aux autres situations, celle de Sara, angolaise, lycéenne au LP Becquerel, celle de Wally, malien, élève au LP Saint Gatien, celle de Turbold, mongol, élève au LP Laloux, celle de Hugues, camerounais, élève de BTS au Lycée Grandmont, celle de Willy, étudiant en Master de Droit, elles sont sans réponse.

D'autres jeunes, pour lesquels des enseignants ou des assistantes sociales scolaires s'inquiètent, sont également problématiques (à l'exemple de Maca jeté à la rue par l'ASE le jour précis de ses 18 ans, le 13 janvier 2016)

La position du RESF 37 sur cette question de la scolarisation des étrangers est très claire: Dès lors que les études sont avérées - et cela ne relève que des équipes pédagogiques qui encadrent ces jeunes - le droit au séjour doit être automatique.

" Si l'on ne parle pas des choses avec une partialité pleine d'amour ce que l'on dit ne vaut pas la peine d'être dit " Goethe

Vous pouvez retrouver le texte paru dans le bulletin n°27 (décembre 2015) du Cercle de silence de Tours, sous le titre "Stop aux idées reçues sur l'immigration : des chiffres pour comprendre et agir", sur le site de

LA ROTATIVE

site collaboratif d'informations locales

Tours et alentours

<http://larotative.info/>

Réfugiés

La vague récente de réfugiés syriens amène à distinguer les migrants des réfugiés. L'entrée sur le territoire national des migrants est soumise aux lois nationales sur le séjour des étrangers. Un migrant entré illégalement sera ultérieurement soit régularisé, soit expulsé, ce risque étant sérieux pour les non-Européens. Les demandeurs d'asile à qui l'asile est accordé deviennent réfugiés et ne sont plus expulsables selon les lois nationales et internationales. Ils couraient de graves risques dans leurs pays d'origine. L'immigration était, en moyenne sur les dix dernières années allant jusqu'en 2013, de 210 000 personnes par an ; avec une hausse les dernières années. Cela entraîne une augmentation de 100 000 personnes par an de la population immigrée (5,8 millions) car, chaque année, il y a 50 000 décès parmi les immigrés et 60 000 d'entre eux quittent le territoire (les étudiants à la fin de leurs études...). La hausse de l'immigration depuis 2009 est d'origine européenne, du fait de la crise économique. L'immigration non européenne est restée stable (environ 50% du total). Il y a plusieurs dizaine de milliers de demandeurs d'asile d'origines très diverses (Bangladesh, Irak, Tchétchénie, Afghanistan...) mais seulement un quart d'entre eux obtiennent l'asile et donc le statut de réfugié. L'immigration en France est, en proportion, la moitié de l'immigration moyenne dans les pays de l'OCDE. La France n'est plus un pays d'immigration importante, notamment en comparaison européenne. L'arrivée des réfugiés syriens a commencé en 2014. Il pourrait y en avoir en France plusieurs dizaines de milliers en 2015 et vraisemblablement au-delà de 2015. En effet, 4 à 5 millions de Syriens ont du quitter leur pays et, souvent, souhaitent s'installer en Europe. C'est par exemple le cas des milliers de Syriens installés en Turquie ou au Liban, qui s'efforcent de traverser les Balkans et d'entrer en Europe.

Un flux de quelques dizaines de milliers de Syriens chaque année pendant quelques années serait gérable par notre pays car il est modeste, sachant que l'immigration est par ailleurs contenue. Les études économiques sur les

conséquences d'un supplément d'immigration de cet ordre montrent que :

- l'effet sur les recettes fiscales et sociales devient assez vite positif ;
- l'effet sur l'emploi des autochtones devient également légèrement positif au bout d'un petit nombre d'années.

Ce deuxième point va à l'encontre de l'opinion courante et rejoint toute une série d'études très solides qui montrent que l'offre de travail génère, à terme, l'emploi et la croissance permettant d'y faire face. L'effet est d'autant plus rapide que le marché du travail est plus flexible.

Il reste un problème de court terme : le logement. Il nécessite une mobilisation de la population et des autorités publiques. Ainsi, les conséquences économiques des flux potentiels de réfugiés syriens en France sont faibles mais pas négatives. Reste l'impact culturel au sens large. Certains pensent que l'immigration non européenne est déjà trop élevée. D'autres considèrent que son niveau est raisonnable, notamment en comparaison internationale, et laisse une marge de manœuvre. C'est à la démocratie de décider.

Le problème européen est plus compliqué. Les réfugiés syriens sont d'abord attirés par d'autres pays européens que la France, par exemple l'Allemagne et la Suède. Ces deux pays ont des flux migratoires depuis quelques années très supérieurs à ceux de la France. Les arrivées potentielles de réfugiés syriens les concernant apparaissent élevées au regard de leur capacité d'accueil. Le problème est aggravé par la réaction négative d'une partie de la population. Il est donc vraisemblable qu'une part des Syriens restera coincée hors d'Europe dans des pays voisins de la Syrie. L'Europe doit par conséquent se préoccuper des évolutions futures en Syrie même, rendant possible à une partie des réfugiés de rentrer chez eux pour y vivre en paix.

*Paul Champsaur
ancien directeur général de l'INSEE
La Croix - 11 janvier 2016*

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 23 février 2016